

CONTENU

Point de mire :

Accord de libre-échange entre les États-Unis et la Corée du Sud

Importance stratégique de l'ALE.....	1
Les modifications apportées à l'ALE.....	4
Retour sur les principaux points de l'ALE	5

Études économiques et articles connexes.....	6
--	---

Point de mire: Accord de libre-échange entre les États-Unis et la Corée du Sud

Importance stratégique de l'ALE

Le président Barack Obama a annoncé vendredi dernier, le 3 décembre 2010, que les États-Unis et la Corée du Sud en étaient arrivés à une entente finale dans leur renégociation des modalités de l'Accord de libre-échange (ALE) entre les deux pays. Aucune date n'a été avancée pour un dépôt au Congrès, qui doit entériner l'accord avant que celui-ci ne prenne effet. Selon toute vraisemblance, il devrait être présenté au Congrès durant la première moitié de l'année 2011. Le bureau du représentant américain au



Le Président Barack Obama et le représentant américain au Commerce, Ron Kirk, lors de l'annonce de la conclusion des négociations, le vendredi 3 décembre 2010.

Commerce (USTR), dans une série de fiches d'informations parues cette fin de semaine, a rappelé que cet accord avec le 8^e partenaire commercial en importance des États-Unis s'inscrivait dans l'*Initiative nationale pour les exportations* (INE) du président Obama qui a pour objectif de doubler la valeur des exportations américaines d'ici 2015. Citant les données compilées par la *United States International Trade Commission*, l'USTR rappelle que la réduction à terme de 95 % des tarifs entre les États-Unis et la Corée du Sud prévue dans l'ALE devrait générer à elle seule une croissance de 10 à 11 milliards de \$ É-U de la valeur annuelle des exportations de biens américains. Les États-Unis espèrent ainsi créer de 70 000 à 80 000 nouveaux emplois et stimuler leur reprise économique en profitant de la croissance forte de la Corée du Sud, évaluée à environ 6 % en 2010, et ce, malgré la récente crise économique mondiale. Il y est aussi souligné que l'accord s'inscrit dans la priorité de l'Administration d'accroître ses exportations vers l'Asie. L'entente intervenue entre les deux pays arrive à point nommé alors que les États-Unis négocient le *Partenariat transpacifique* (TPP), un accord commercial plurilatéral avec huit pays d'Océanie et d'Asie du Sud-est.

Sur la scène internationale, l'importance diplomatique de l'ALE n'est pas à négliger. Bien que les porte-paroles de la Maison-Blanche aient refusé de reconnaître officiellement tout lien entre la situation politique tendue avec la Corée du Nord et le passage de l'ALE, la majorité des analystes s'entendent pour dire qu'à la lumière des plus récentes tensions dans la péninsule coréenne, la conclusion rapide de l'entente commerciale entre les deux pays revêtait une importance



Chronique commerciale américaine

Bulletin d'information, vol. 3, no 33, 7 décembre 2010

diplomatique et stratégique particulière. Elle permet de réaffirmer les liens qui unissent les deux partenaires autant face à la Chine, un acteur régional fondamental dans cette crise, que face à la Corée du Nord. De plus, les États-Unis étaient pressés de finaliser l'entente vu l'entrée en vigueur prochaine de l'Accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Corée du Sud. Des délais supplémentaires dans la renégociation de l'ALE auraient pu donner un avantage concurrentiel à l'Europe sur le marché coréen.

« L'accord survenu aujourd'hui est une partie intégrale des efforts de mon Administration pour ouvrir les marchés étrangers aux produits américains [et] pour parvenir à notre but de doubler les exportations américaines en cinq ans. Il approfondit l'alliance entre les États-Unis et la République de Corée et renforce le leadership des États-Unis en Asie-Pacifique. »

– Barack Obama, Conférence de Presse, 3 décembre 2010.

Si la plus récente entente avec la République de Corée a satisfait les représentants de l'industrie et a réussi à rallier le leadership démocrate en Chambre autour du président, elle a été plutôt mal reçue par la frange progressiste du parti démocrate. Lors de sa campagne électorale en 2008, le candidat Barack Obama s'était engagé à revoir le modèle d'accords de libre-échange américain afin que ceux-ci minimisent la délocalisation d'emplois et nivellent les conditions de concurrence. Dans le contexte de la crise économique mondiale de 2008-2009, de nombreux élus démocrates au Congrès, groupes de réflexions progressistes et syndicats, naturellement alliés à l'Administration Obama, l'avaient pressé de tenir ses promesses et de revoir l'ALE avec la Corée du Sud afin qu'il assure des retombées économiques tangibles aux États-Unis. Ils souhaitaient notamment que les normes du travail et les normes environnementales incluses dans les accords de commerce américains soient plus sévères afin d'éviter la délocalisation d'entreprises qui chercheraient à profiter d'arbitrages réglementaires. L'ALE avec la Corée du Sud prévoit une libéralisation du secteur des services financiers ce qui, après la crise de 2007-2008, fait craindre des dérapages potentiels à de nombreux critiques. Dans ce contexte politique tendu, l'Administration se devait d'obtenir des concessions importantes de la part de son partenaire coréen. Après six mois de négociations intensives, les concessions obtenues, qui concernent principalement l'accès au marché de l'automobile, paraissent minces.¹ Elles n'ont pas fait taire les critiques les plus progressistes du parti démocrate² ni celles de la société civile.³ Elles ont cependant été suffisantes pour générer l'appui des principaux leaders démocrates et républicains du Congrès. L'entente a aussi été appuyée par la Chambre de commerce des États-Unis, ainsi que par les trois grands constructeurs automobiles américains et leurs syndicats. À la lumière de cette vague d'appuis, le passage au Congrès de l'ALE avec la Corée du Sud pourrait être un des rares terrains d'entente entre démocrates et républicains au sein du 112^e Congrès. Cependant, en négligeant les demandes de sa base progressiste, Obama pourrait bien avoir perdu des appuis malgré le succès diplomatique que laisse entrevoir l'entente avec la Corée du Sud.

¹ Voir l'article correspondant de la présente chronique.

² Voir par exemple la réaction du représentant démocrate Mike Michaud (D-ME), président du sous-comité sur le Commerce de la Chambre des représentants (HTWG), à l'annonce de la conclusion des négociations avec la Corée du Sud : http://www.michaud.house.gov/index.php?option=com_content&task=view&id=1163&Itemid=1

³ Voir par exemple la réaction à l'annonce de la conclusion des négociations avec la Corée du Sud de Lori Wallach, directrice du groupe de réflexion *Global Trade Watch* associé à *Public Citizen* dans le Huffington Post du 3 décembre 2010 : <http://citizen.typepad.com/eyesontrade/2010/12/obamas-decision-to-push-bushs-nafta-style-korea-trade-deal-without-real-fixes-is-major-policy-political-mistake-press.html>



Chronique commerciale américaine

Bulletin d'information, vol. 3, no 33, 7 décembre 2010

Pour consulter l'annonce de la conclusion des négociations de l'Accord de libre-échange entre les États-Unis et la Corée du Sud du président Obama : <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2010/12/04/remarks-president-announcement-a-us-korea-free-trade-agreement>

Pour consulter les fiches d'informations sur l'Accord de libre-échange entre les États-Unis et la Corée du Sud, voir : <http://www.ustr.gov/about-us/press-office/blog/2010/december/president-obamas-announcement-regarding-us-korea-trade-agre>

Pour consulter le rapport de l'USITC de 2007 sur l'Accord de libre-échange entre les États-Unis et la Corée du Sud, voir : <http://www.usitc.gov/publications/pub3949.pdf>

Source : Ian Swanson, « U.S., South Korea Reach Trade Deal », *The Hill*, 3 décembre 2010, en ligne: [The Hill](http://thehill.com/blogs/on-the-money/international-taxes/131965-us-south-korea-reach-trade-deal)
<http://thehill.com/blogs/on-the-money/international-taxes/131965-us-south-korea-reach-trade-deal>

Réactions à l'annonce de la fin des négociations de l'ALE



« Les changements apportés à l'ALE entre les États-Unis et la Corée du Sud ont transformé un accord à sens unique en accord bilatéral. »

– Rep. Sander Levin (D-MI), président du comité des Voies et Moyens, 3 décembre 2010.

« Non seulement cet accord assure que les exportations américaines créatrices d'emplois resteront compétitives sur ce marché vital, mais il permettra, en conjonction avec d'autres accords dans la région, d'offrir un contrepois important à la croissance de l'influence chinoise. »

– Rep. Dave Camp (R-MI), membre du comité des Voies et Moyens, 3 décembre 2010.



« J'espérais mieux de cette Administration qui a fait campagne pour que nous changions la façon dont nous négocions nos accords de commerce afin qu'ils profitent réellement aux travailleurs et aux entreprises américaines. L'entente survenue aujourd'hui n'atteint pas cet objectif. »

– Rep. Mike Michaud (D-ME), président du sous-comité sur le Commerce de la Chambre des représentants, 3 décembre 2010.



Chronique commerciale américaine

Bulletin d'information, vol. 3, no 33, 7 décembre 2010

Les modifications apportées à l'ALE

Après un nouveau blitz de négociations de trois jours, les négociateurs américains et coréens ont annoncé le vendredi 3 décembre dernier être arrivés à une entente sur les modifications apportées à l'Accord de libre-échange américano-coréen. Les principales modifications concernent le report des concessions tarifaires dans le marché de l'automobile. Les États-Unis n'ont cependant pas réussi à obtenir de nouvelles concessions sur l'accès au marché du boeuf coréen, leur deuxième priorité dans ces négociations.

Le compromis dans le commerce de l'automobile comprend quatre éléments : (1) le report des concessions tarifaires; (2) une exemption accrue aux standards de sécurité coréens; (3) une flexibilité accrue à la conformité aux normes environnementales coréennes; (4) de nouvelles mesures de sauvegarde. Le tarif de 2,5 % imposé à l'importation de véhicules coréens qui devait être éliminé à la signature de l'Accord restera en place pendant cinq ans avant d'être retiré. Les constructeurs américains arguaient que l'élimination immédiate de ce tarif ferait disparaître leur marge de profit sur les véhicules compacts. Ils auront donc cinq ans pour s'ajuster à la compétition coréenne. Le tarif américain de 25 % sur l'importation de camions restera en place pendant huit ans, avant d'être réduit progressivement durant les trois années subséquentes. Chaque constructeur américain pourra exporter 25 000 véhicules par année qui seront exemptés de l'obligation de se conformer aux normes de sécurité automobile coréennes, ce qui quadruple le nombre défini dans l'entente initiale. Les constructeurs américains jouiront d'une marge de manœuvre pour se conformer aux normes environnementales coréennes sur les émissions de gaz à effet de serre et sur l'efficacité énergétique. Leurs véhicules seront reconnus conformes s'ils dépassent de 19 % ou moins les objectifs fixés par cette réglementation. Ces deux modifications à l'ALE, soit l'exemption des normes de sécurité et le statut particulier en matière d'environnement, devraient grandement faciliter l'exportation des voitures sport et des camionnettes américaines, qui éprouvaient des difficultés à rencontrer les normes coréennes. Les délais d'application de la procédure de sauvegarde de l'industrie automobile advenant une crise économique ont été revus. Ils pourront s'appliquer pendant une période supplémentaire de dix ans après le retrait des tarifs.

En contrepartie, la Corée du Sud maintiendra un tarif de 4 % sur l'importation de véhicules américains pendant cinq ans. Le tarif coréen sur ces produits s'élève présentement à 8 % et devait initialement être éliminé à la signature de l'ALE. Les États-Unis ont aussi accepté de nouvelles limitations à l'accès au marché du porc coréen ainsi que certaines concessions à la protection des brevets pharmaceutiques.

La Corée du Sud s'est cependant refusée à toute concession concernant une ouverture supplémentaire de son marché du boeuf, pourtant une priorité de l'Administration Obama. Cette question est politiquement délicate en Corée du Sud comme aux États-Unis. En 2003, le marché coréen était le troisième en importance pour les exportateurs américains. La valeur des exportations annuelles s'y élevait à près de 850 millions de \$ É-U. Après la crise de la vache folle, le gouvernement coréen a entièrement fermé ses frontières à l'importation de produits bovins en provenance des États-Unis pour ne rouvrir que partiellement ses frontières à l'été 2008. Cette réouverture a entraîné une vague de protestation populaire qui a ébranlé le gouvernement coréen, réticent depuis à toutes nouvelles concessions en ce domaine. La Corée du Sud justifie ces limitations par des normes phytosanitaires. Les États-Unis ont toujours perçu ces restrictions comme une barrière non tarifaire au commerce. Des congressistes influents comme le leader du comité des Finances du Sénat, Max Baucus (D-MT), ont fait du règlement de ce différend un



Chronique commerciale américaine

Bulletin d'information, vol. 3, no 33, 7 décembre 2010

préalable à leur appui à l'ALE révisé. Les deux parties ont signalé que les discussions continueraient dans les prochaines semaines, mais des concessions coréennes importantes en la matière sont peu probables.

Pour plus de détails sur le conflit sur le bœuf entre les États-Unis et la Corée du Sud et ses implications, consultez ce rapport du *Congressional Research Service* : Open CRS http://assets.opencrs.com/rpts/RL34528_20100923.pdf

Source : « U.S., Korea Strike Supplemental FTA Deal on Autos, Get Wide Support », *Inside US Trade Daily News*, 3 décembre 2010.

Retour sur les principaux points de l'ALE

L'Administration Obama a annoncé qu'elle souhaitait faire de l'Accord de libre-échange (ALE) avec la Corée du Sud un modèle pour ces ALE futurs. L'accord est en effet très complet et couvre de nombreux aspects de ses relations commerciales, de la libéralisation du commerce des biens et des services, à l'harmonisation des clauses sociales en passant par la défense des droits de propriété intellectuelle et une définition moderne du droit des investisseurs. Nous proposons ici une revue rapide des principaux objectifs et des clauses spécifiques de cet ALE.

Principaux objectifs : Les États-Unis cherchaient principalement dans cet accord à obtenir des concessions sur le marché des produits agricoles et des services coréens. La Corée du Sud a tenté d'obtenir des concessions sur les marchés du riz et des textiles américains.

Agriculture : Les États-Unis ont obtenu que près des deux tiers de leurs exportations agricoles vers la Corée du Sud soient exemptés de droit de douane. À l'exception des dernières limitations phytosanitaires encore en vigueur sur le commerce de bovins, les droits de douane sur les exportations de produits du bœuf américains, qui peuvent atteindre jusqu'à 40 %, seront éliminés graduellement sur une période de trois ans. La Corée du Sud a obtenu une procédure de sauvegarde au cas où la croissance des exportations de produits du bœuf américains serait trop rapide pour son marché. À cause de l'importance de la culture rizicole en Corée du Sud, elle maintiendra ses tarifs sur l'importation de riz américain.

Automobiles : Les États-Unis ont un déficit commercial important dans le commerce d'automobiles avec la Corée du Sud. Chacun des partenaires souhaitait accroître sa part de marché réciproque dans cette industrie. Les États-Unis ont cherché à obtenir des assouplissements réglementaires, ce qu'ils ont obtenu lors de la renégociation de l'ALE,⁴ tandis que la Corée du Sud, dont l'industrie automobile exporte massivement vers les États-Unis, a pour sa part obtenu, moyennant une période tampon de 5 à 10 ans, l'élimination des droits de douane américains sur ces produits.

Autres enjeux : La plupart des biens de consommation et des produits industriels seront exemptés de droits de douanes au cours des trois premières années de l'entrée en vigueur de l'ALE. Les deux partenaires ont accepté une ouverture de leur marché des services plus importante que celle prescrite par l'OMC. Moyennant une procédure de sauvegarde, plus de 60 % des produits textiles américains et coréens seront exemptés de droits de douane. L'accord met en place un comité permanent de consultation afin d'étudier l'impact de la libéralisation à grande échelle à laquelle seront exposés les deux États. Ce comité, advenant l'imposition des clauses de sauvegarde incluses dans l'ALE, doit faciliter la communication entre les parties.

⁴ Voir article précédent.



Chronique commerciale américaine

Bulletin d'information, vol. 3, no 33, 7 décembre 2010

Clauses sociales : L'ALE prévoit l'application des clauses sociales et des prescriptions du compromis bipartisan du 10 mai 2007. Le *New Trade Policy for America*,⁵ prévoit l'application dans tous les ALE auxquels participent les États-Unis : (1) de normes du travail minimales ; (2) de normes environnementales minimales ; (3) d'exemption aux droits de propriété intellectuelle afin de préserver l'accès aux médicaments génériques pour les pays en développement ; (4) une exemption partielle de l'application de l'accord pour assurer la sécurité portuaire américaine ; (5) la primauté du droit américain dans les droits accordés aux investisseurs étrangers. Les procédures de règlement en cas de différends concernant l'application des normes du travail et environnementales sont normalisées. Sans nommer explicitement l'OIT, la *New Trade Policy for America* prévoit l'inclusion dans tous les ALE auxquels participent les États-Unis d'un chapitre assurant la conformité des parties aux droits du travail fondamentaux énumérés dans la *Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi*⁶ de 1998 ainsi que l'établissement d'un mécanisme simple de règlement des différends en cas de violation de ces droits, contrairement par exemple au modèle de l'ALENA qui dispose d'un modèle de règlement des différends spécifique aux clauses sociales si complexe qu'il est en pratique inapplicable.

Sources : William H. Cooper, éd., « The Proposed U.S.-South Korea Free Trade Agreement (KORUS FTA): Provisions and Implications », *Congressional Research Service*, 12 novembre 2010, en ligne : Federation of American Scientists <http://www.fas.org/sgp/crs/row/RL34330.pdf>

Études économiques et articles connexes

Cette semaine dans l'actualité :

« Leaked NZ Paper Reveals Rift with US on Intellectual Property in Trade Agreement », *National Distribution Union*, 4 décembre 2010, en ligne: Bilaterals.org <http://www.bilaterals.org/spip.php?article18626&lang=en>

Doug Palmer, « U.S. senators press for vote on China currency bill », *Reuters*, 29 novembre 2010, en ligne : Reuters <http://www.reuters.com/article/idUSN2922989020101129>

Doug Palmer et Kim Yeonhee, « Obama Touts South Korea Trade Deal », *Reuters*, 5 décembre 2010, en ligne : Reuters <http://www.reuters.com/article/idUSL3E6N503H20101205>

Emily Kaiser, « Calibrating China's Cool-Down », *Reuters*, 5 décembre 2010, en ligne: Reuters <http://www.reuters.com/article/idUSTRE6B422920101205>

Geoff Bottings, « Trans-Pacific Partnership for a Cheaper Bowl of Beef and Rice », *Japan Times*, 29 novembre 2010, en ligne : bilaterals.org <http://www.bilaterals.org/spip.php?article18586&lang=en>

⁵ Voir sur le texte sur le site du comité sur les Voies et Moyens du Congrès : <http://waysandmeans.house.gov/media/pdf/NewTradePolicy.pdf>

⁶ Pour consulter le texte de l'OIT, voir : <http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/textdeclaration/lang--fr/index.htm>



Chronique commerciale américaine

Bulletin d'information, vol. 3, no 33, 7 décembre 2010

Études économiques et commerciales : Le *Système économique latino-américain* (SELA) publie sur une base irrégulière des analyses des relations commerciales entre les États-Unis et l'Amérique latine. La publication no. 95-2, analyse l'impact potentiel de la victoire républicaine aux élections de mi-mandat sur la politique commerciales hémisphérique des États-Unis.

SELA Antena in the United States, no. 95-2, en ligne : SELA

[http://www.sela.org/attach/258/EDOCS/SRed/2010/10/T023600004387-0-SELA Antenna in the United States - No. 95, 2nd. quarter, 2010.pdf](http://www.sela.org/attach/258/EDOCS/SRed/2010/10/T023600004387-0-SELA%20Antenna%20in%20the%20United%20States%20-%20No.%2095,%202nd.%20quarter,%202010.pdf)

Chronique commerciale américaine

Ce bulletin est réalisé par le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation

Direction scientifique : Christian Deblock

Recherche et rédaction : David Dagenais

Pour nous joindre : +1 (514) 987-3000 #3910 - <http://www.ceim.uqam.ca> - ceim@uqam.ca



Abonnez-vous à la liste de diffusion et au fil RSS du bulletin !



<http://www.ceim.uqam.ca/spip.php?article483>



http://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=backend-ceim&id_mot=278